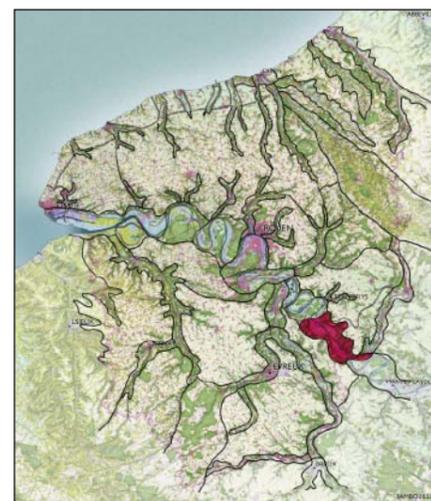


LA VALLÉE DE VERNON À GAILLON

SITUATION

La vallée de la Seine entre Vernon et Gaillon se situe aux portes de la Normandie. Placé entre deux boucles serrées (boucle de Bennecourt et boucle des Andelys), ce tronçon de vallée, relativement rectiligne s'étend sur une vingtaine de kilomètres. Il est bordé au nord par le plateau du Vexin et au sud par le plateau de Madrie, dominant tous deux la vallée de plus de 100 mètres de hauteur. La limite amont du paysage de la vallée apparaît clairement à la confluence de la vallée de l'Epte, marquée par un pincement entre les deux plateaux, ne laissant qu'un kilomètre de large pour le passage du fleuve. A l'aval, en revanche, la transition est plus douce avec le paysage de la boucle des Andelys. Si le changement semble s'amorcer dès le virage de la Seine en rive gauche (Villers-sur-le-Roule), il n'est effectif qu'à la hauteur de Bouafles en rive droite. Marqué par la présence de deux grandes villes Vernon et Gaillon, cette unité de paysage a pour caractère dominant celui d'une vallée urbanisée.

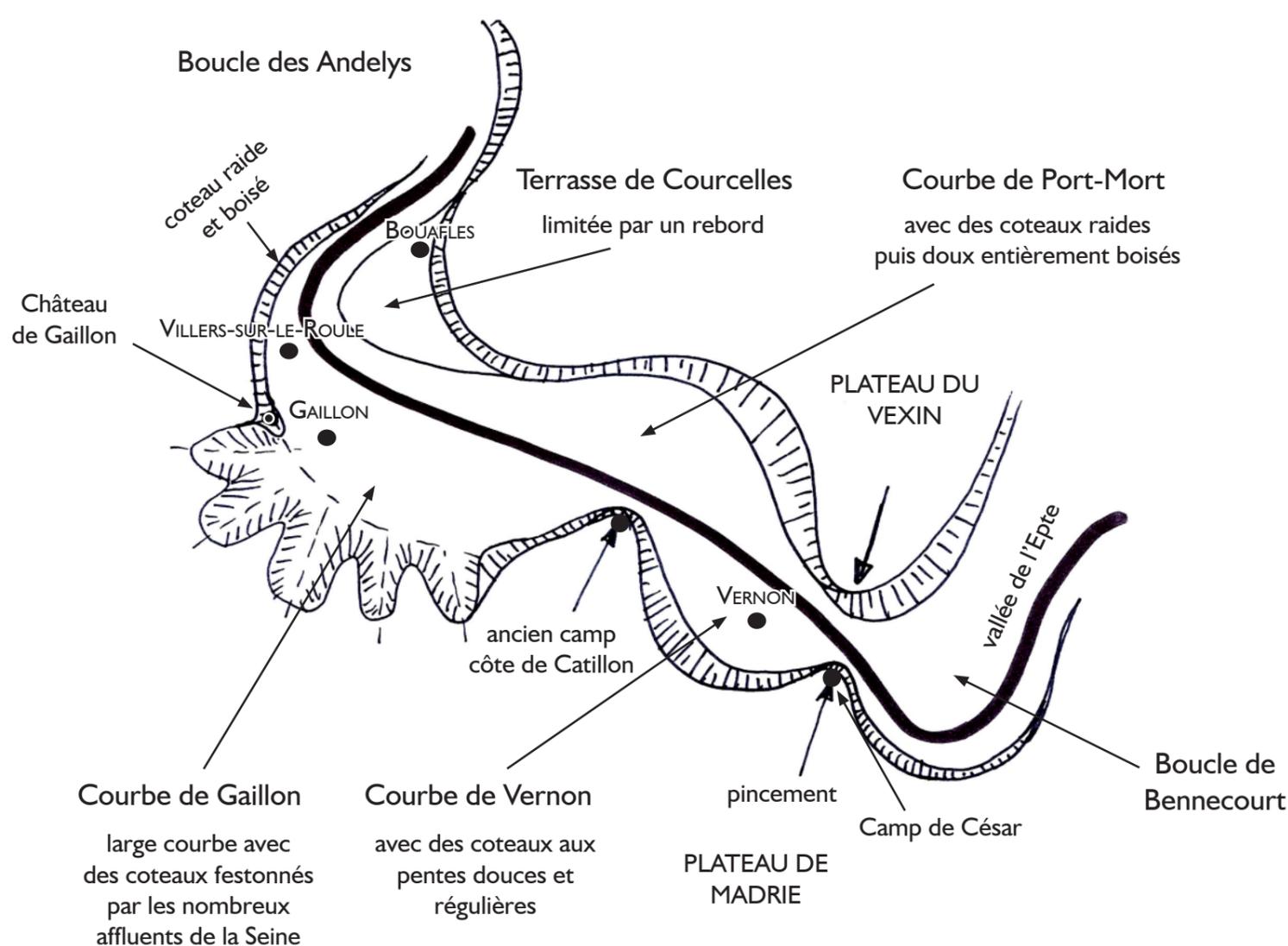


CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une Seine rectiligne et des coteaux qui ondulent

C'est en observant la forme des coteaux qui accompagnent le cours de la Seine que l'on peut reconstituer les tracés sinueux empruntés par le fleuve dans son histoire géologique. Dessinant des courbes et des contre-courbes, la Seine a sculpté les coteaux, alternant des pentes raides et linéaires avec des pentes douces et festonnées. Aujourd'hui, le fleuve emprunte le plus court chemin et de larges plaines alluviales occupent le pied des coteaux qui prennent la forme d'un amphithéâtre étiré, ouvert

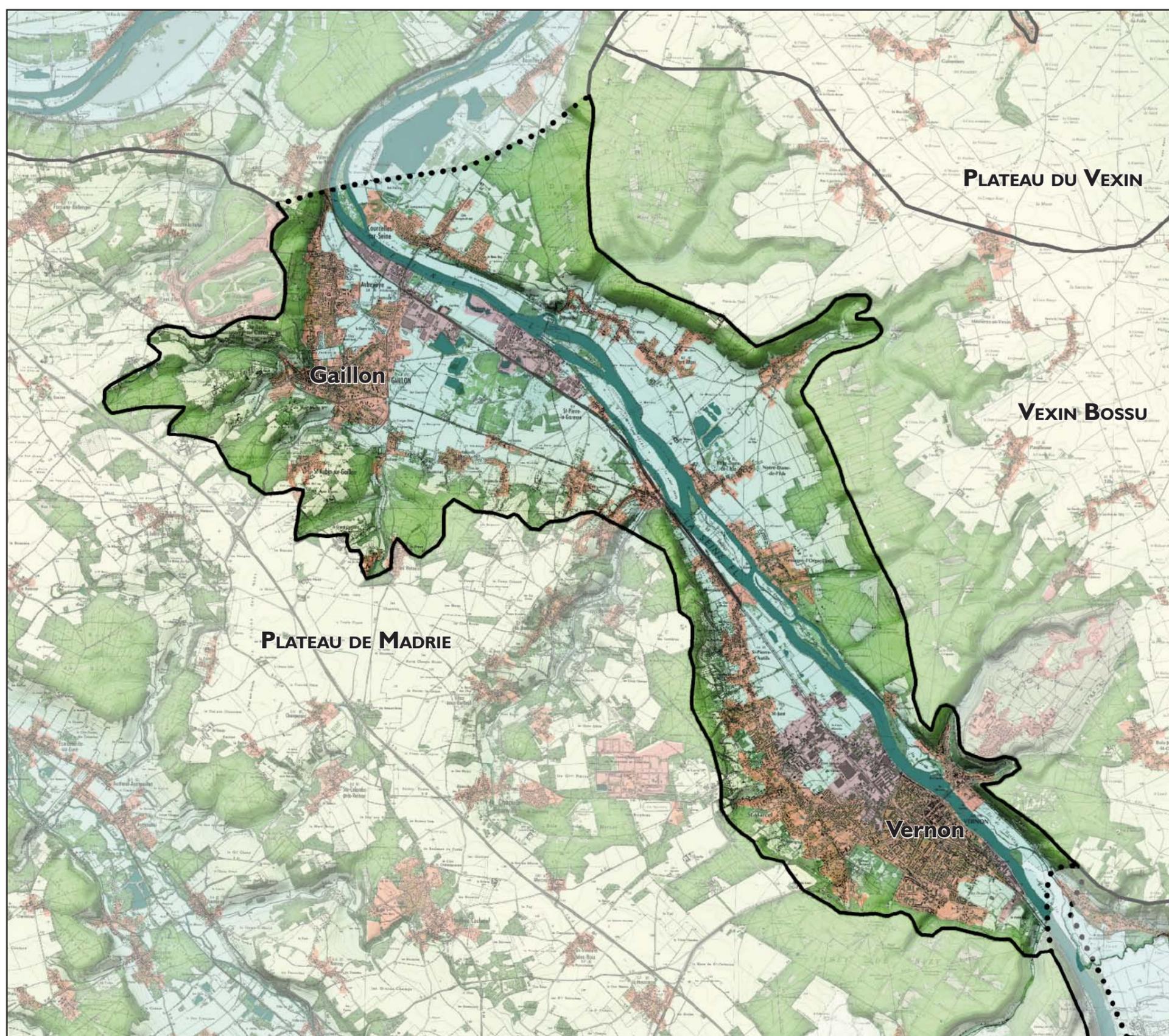
sur la Seine. Ainsi se succèdent et s'alternent la courbe de Vernon, la courbe de Port-Mort et la courbe de Gaillon. Au-delà, le virage de la Seine dégage en rive droite une grande terrasse alluviale, la terrasse de Courcelles. Dans ces reliefs doux et amples, trois pointes s'imposent dans le paysage, trois lieux stratégiques, trois lieux historiques : la pointe du château de Gaillon, la pointe de la côte de Catillon entre Gaillon et Vernon et enfin la pointe du camp César, face à Giverny.



CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°1 : LA VALLÉE DE VERNON À GAILLON

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Des coteaux qui ondulent
- Une image naturelle du fleuve
- Des forêts qui encadrent la vallée
- Des espaces agricoles en sursis
- Des implantations industrielles près du fleuve
- Vernon, une agglomération qui s'étend dans la plaine
- Gaillon, un site bâti qui prend appui au pied du coteau





Les bords de Seine entre Vernon et Gaillon : une ripisylve quasi-continue qui enveloppe le fleuve. (2009 - commune de Port -Villez)

Un fleuve dont l'aspect naturel s'efface

De Giverny à Courcelles-sur-Seine, les berges de Seine ont un caractère naturel dominant. Talus enherbés et rarement empierrés s'accompagnent d'une bande boisée quasi continue sauf dans les tronçons urbains. Il reste, en outre, de très nombreuses îles, aux rives végétalisées, qui accentuent l'aspect naturel du bord de l'eau.

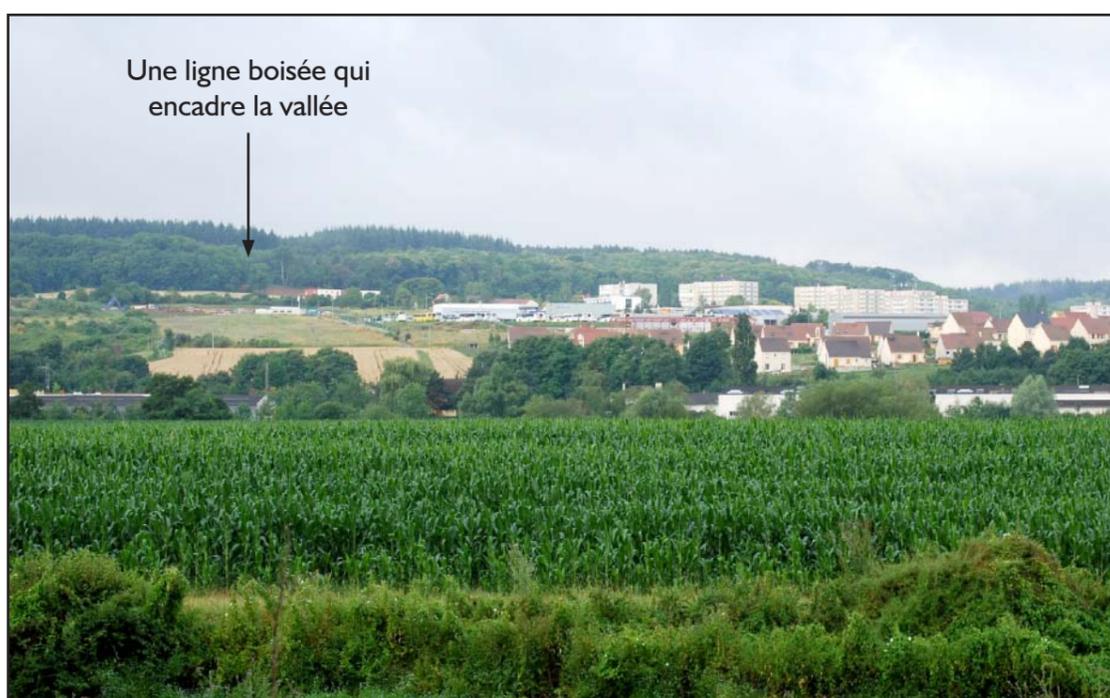
Cependant, la faible épaisseur des bords de Seine rend ces espaces naturels fragiles. Il ne s'agit que de minces rubans d'arbres ou d'arbustes.

Dans les secteurs agricoles, les champs cultivés des plaines alluviales viennent au plus près de l'eau, ne laissant aucune place aux zones humides, aux forêts alluviales, aux roselières. Dans les secteurs urbanisés, les bords de l'eau sont «nettoyés», transformés en pelouse tondue. Dans les secteurs d'activités, les plateformes minérales et les routes empiètent jusqu'aux limites de la berge. En dehors de certaines îles non exploitées par l'agriculture, la biodiversité liée aux espaces naturels est fortement limitée.

Globalement les bords de l'eau restent peu accessibles. Les chemins de halage sont discontinus, les îles sont inaccessibles, les routes se maintiennent en retrait et les ponts sont rares. Il est donc très difficile, en dehors des secteurs urbains et des zones d'activités portuaires, de s'approcher du fleuve.



Les espaces publics de bord de Seine à Vernon : une gestion très jardinée des bords de Seine, une perte de biodiversité des espaces naturels humides . (2009 - commune de Vernon)



Une ligne boisée qui encadre la vallée

Les coteaux à Vernon : une ligne verte continue dans le paysage de la vallée. (2009 - commune de Vernon)

Des forêts qui cernent la vallée

Même s'ils demeurent aux marges de la vallée, les boisements sont très présents dans le paysage. Ils coiffent notamment le haut des coteaux, soulignant les horizons d'une ligne verte continue. Au-delà, les plateaux cultivés du Vexin et de Madrie, restent invisibles depuis la vallée. Avec l'abandon du pastoralisme, les pentes les plus abruptes se sont vues colonisées par les boisements, effaçant les prairies pâturées des coteaux.

Les peuplements sont majoritairement de feuillus avec quelques parcelles de résineux au cœur des boisements notamment dans la forêt de Bizy et qui sont visibles en ligne de crête au-dessus de Vernon.

Des espaces agricoles en sursis face à la poussée urbaine

Les surfaces agricoles de la plaine alluviale, lisibles sur la carte d'État Major du 19^{ème} siècle, se sont considérablement réduites en 100 ans. L'urbanisation s'est énormément développée, s'étalant dans la plaine alluviale et morcelant les parcelles agricoles. La plaine dans la courbe de Vernon ne possède plus que 250 d'un seul tenant sur les communes de Saint-Pierre-d'Autils et de Saint-Just. Deux cent cinquante ha qui semblent sous forte pression avec la proximité de la ville et de la zone industrielle de Saint-Just.

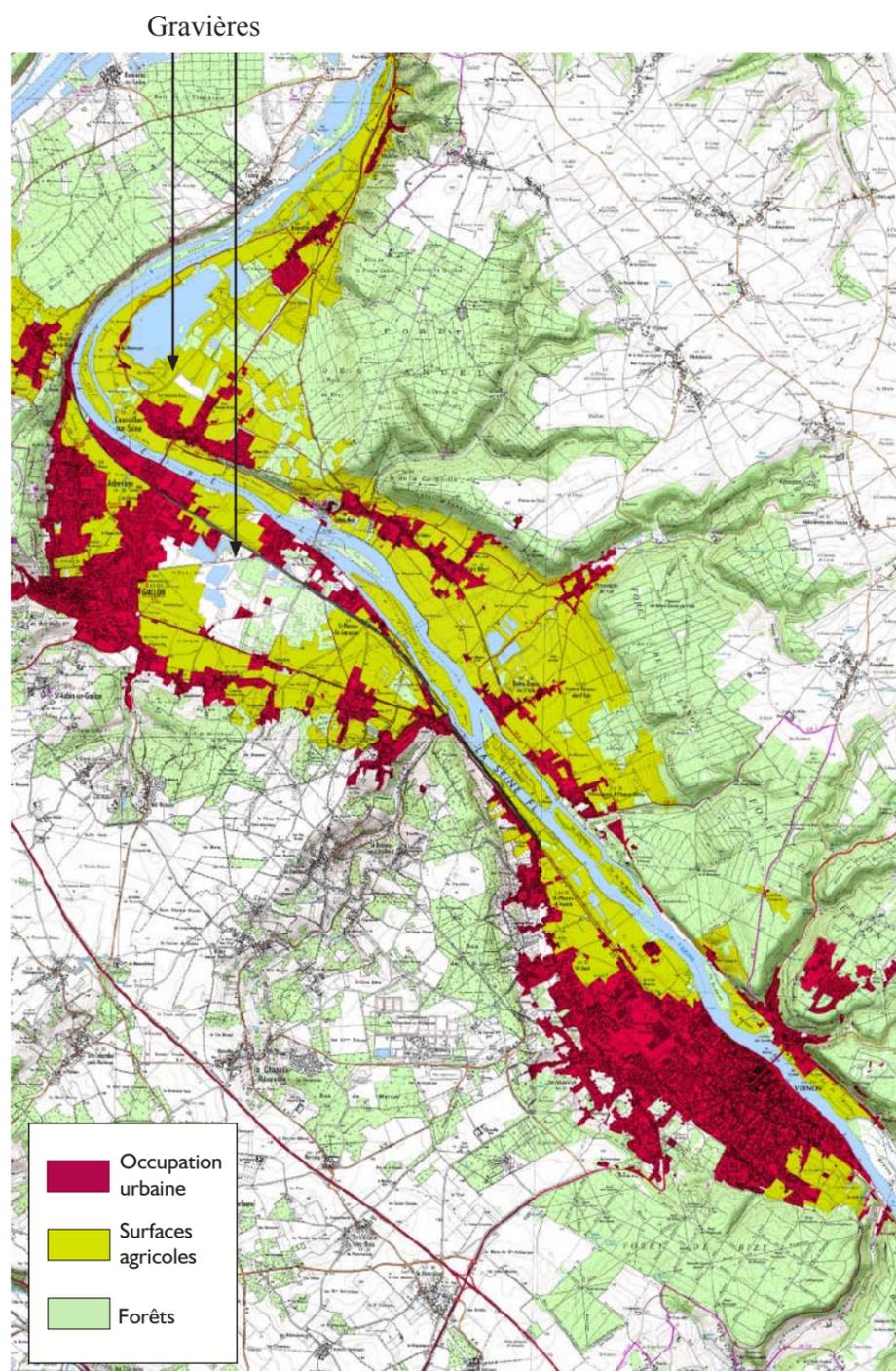
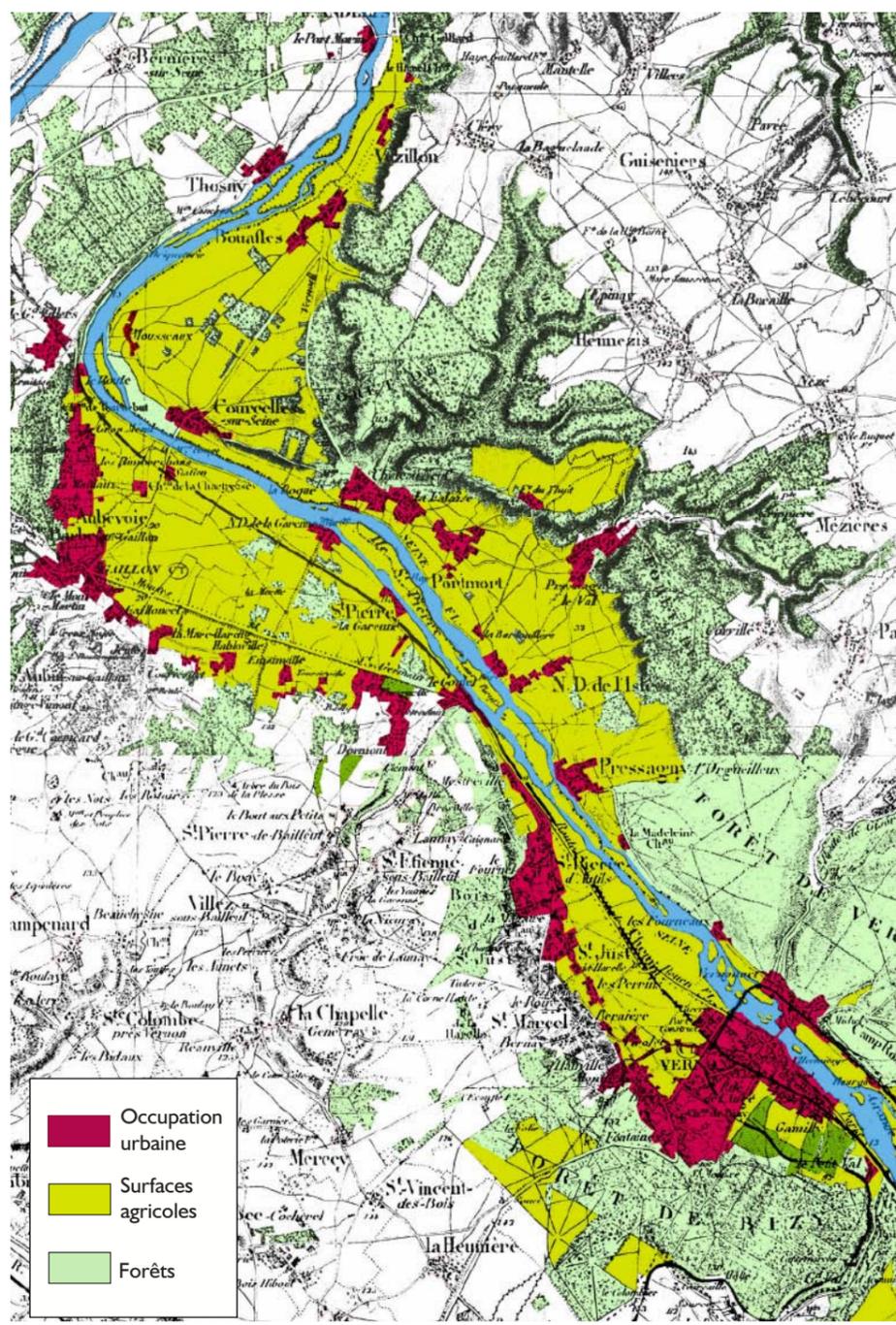
Dans la plaine de Gaillon, la surface agricole restante est plus importante (environ 600 ha) mais beaucoup plus morcelée. L'urbanisation et les zones d'activités, y compris les zones d'extraction des sablières, découpent le territoire, isolant les parcelles agricoles les unes des autres, et condamnant certaines parcelles à la friche, en raison des accès trop contraignants pour l'agriculteur.

La plaine agricole de Port-Mort reste la plus pé-



Les zones d'activités à la sortie de Vernon sur la RD 6015 qui empiètent sur les terres agricoles. (2009 - commune de Saint-Marcel)

renne de la vallée. L'urbanisation y est moins étendue et les parcelles demeurent groupées et facilement accessibles pour leur exploitation. Ces paysages agricoles de grandes cultures sont donc en sursis si des mesures de protection ne sont pas mises en place rapidement.



Cartes comparatives de la vallée de la Seine entre la fin du 19^{ème} siècle (Carte d'Etat-Major) et la situation actuelle (2008).



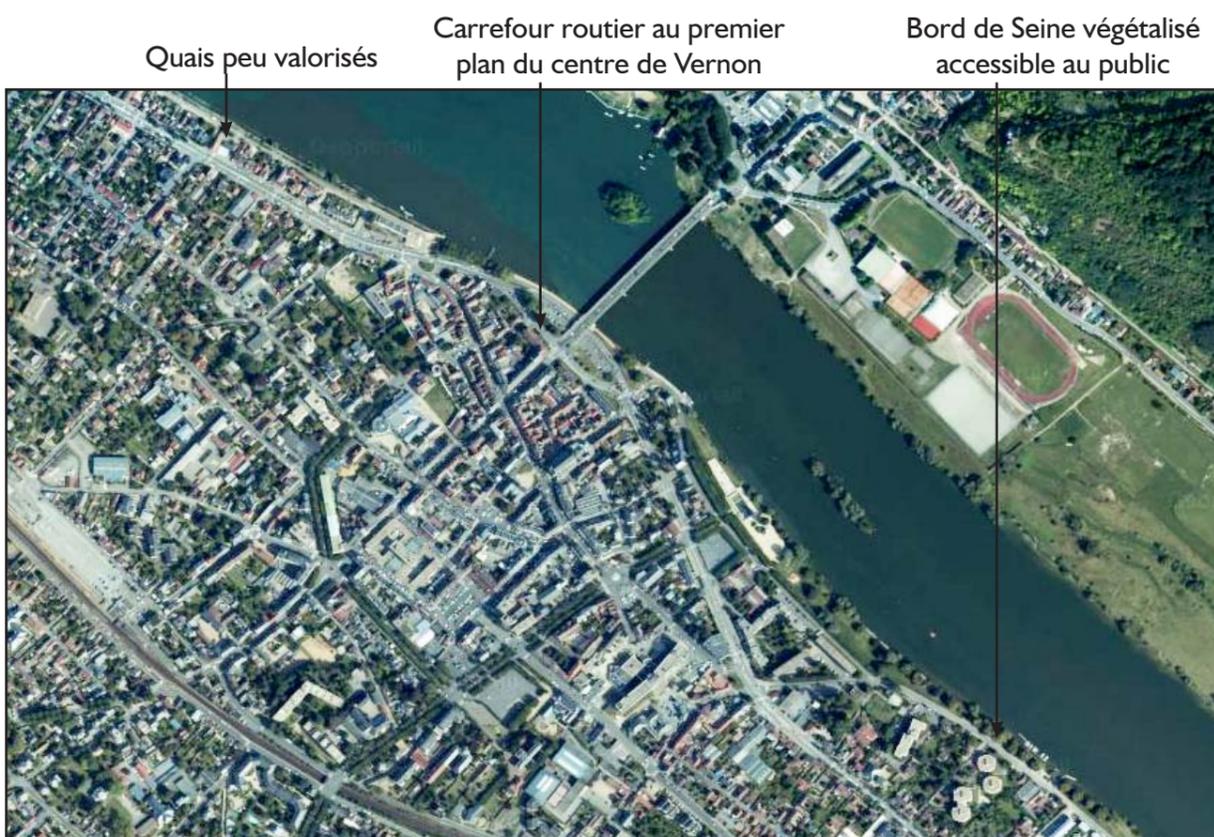
L'entrée de ville de Vernon sur la RD 6015, une image bien peu valorisante pour la ville. (2009 - commune de Vernon)

Des occupations industrielles qui dévalorisent les paysages urbains

Les zones industrielles de Vernon et de Gaillon n'ont pas l'envergure des grands sites industriels de la vallée de la Seine aval comme Port-Jérôme, Grand-Couronne ou Porcheville. Il s'agit plutôt de zones d'activités avec de petites unités industrielles. C'est sans doute pour cela que ces secteurs ne sont pas «détachés» des zones urbaines, s'associant globalement à l'agglomération urbaine. Si la présence d'une zone d'activité affirme une véritable dynamique de la ville, son implantation trop proche des quartiers habités lui donne souvent une image peu flatteuse, notamment sur les grands axes d'entrée de ville avec son cortège publicitaire d'accompagnement.

Vernon et son agglomération, une ville qui «gagne» sur toute la plaine

Vernon est à l'origine une ville fluviale, accrochée sur la Seine et dont la trame viaire du centre ville s'organise à partir du fleuve. Mais Vernon fut partiellement détruite pendant la deuxième guerre mondiale, et la destruction du pont ainsi que du centre a engendré une réorganisation du bord de Seine. La voiture a pris le dessus avec la mise en place d'un échangeur routier sur les quais, coupant la ville du fleuve. Des espaces publics ont pourtant été aménagés au bord de l'eau mais ils ne sont pas toujours en lien avec la ville.



Le front bâti de Vernon. (IGN 2008 - commune de Vernon)

Conception : Agence Foilla-Gautier - Fond cartographique : IGN Bd Ortho



L'urbanisation résidentielle en cours sur les coteaux à Vernon : une consommation excessive de l'espace. (2009 - commune de Vernon)

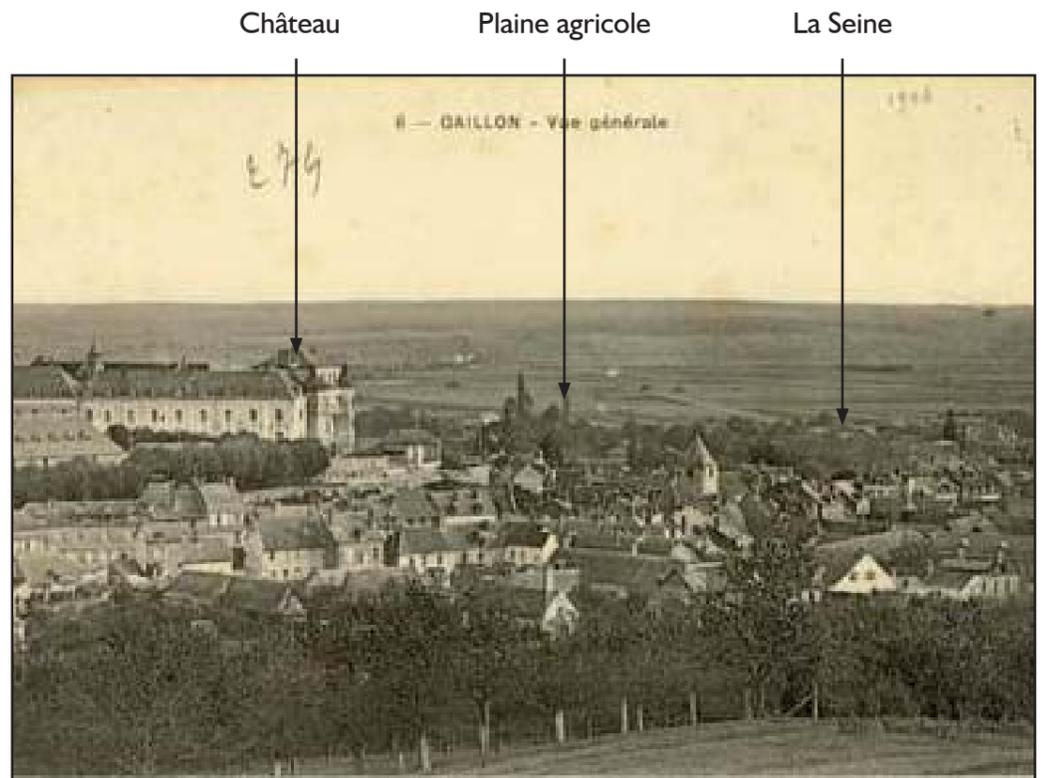
Vernon et son agglomération (Saint-Marcel, Saint-Just, Saint-Pierre d'Autils) forment un ensemble urbain presque continu sur près de 10 km de longueur. La pression urbaine qui s'exerce sur les portes de l'Eure voit ici son point culminant. Deux logiques d'urbanisation sont en concurrence : résidentielle et végétale sur les coteaux, plus dense et ouverte aux activités dans la plaine, notamment autour de la RD 6015. Le développement récent de nombreux lotissements en périphérie de ville font apparaître des espaces urbains standardisés, qui pourraient être transposés partout en France, tant le style architectural y est banal et la forme urbaine médiocre.

Si Vernon demeure une ville attractive organisée sur le fleuve, l'agglomération urbaine étalée produit des quartiers périphériques très éloignés du centre de l'agglomération, consommateurs d'espaces et souvent mal reliés entre eux.

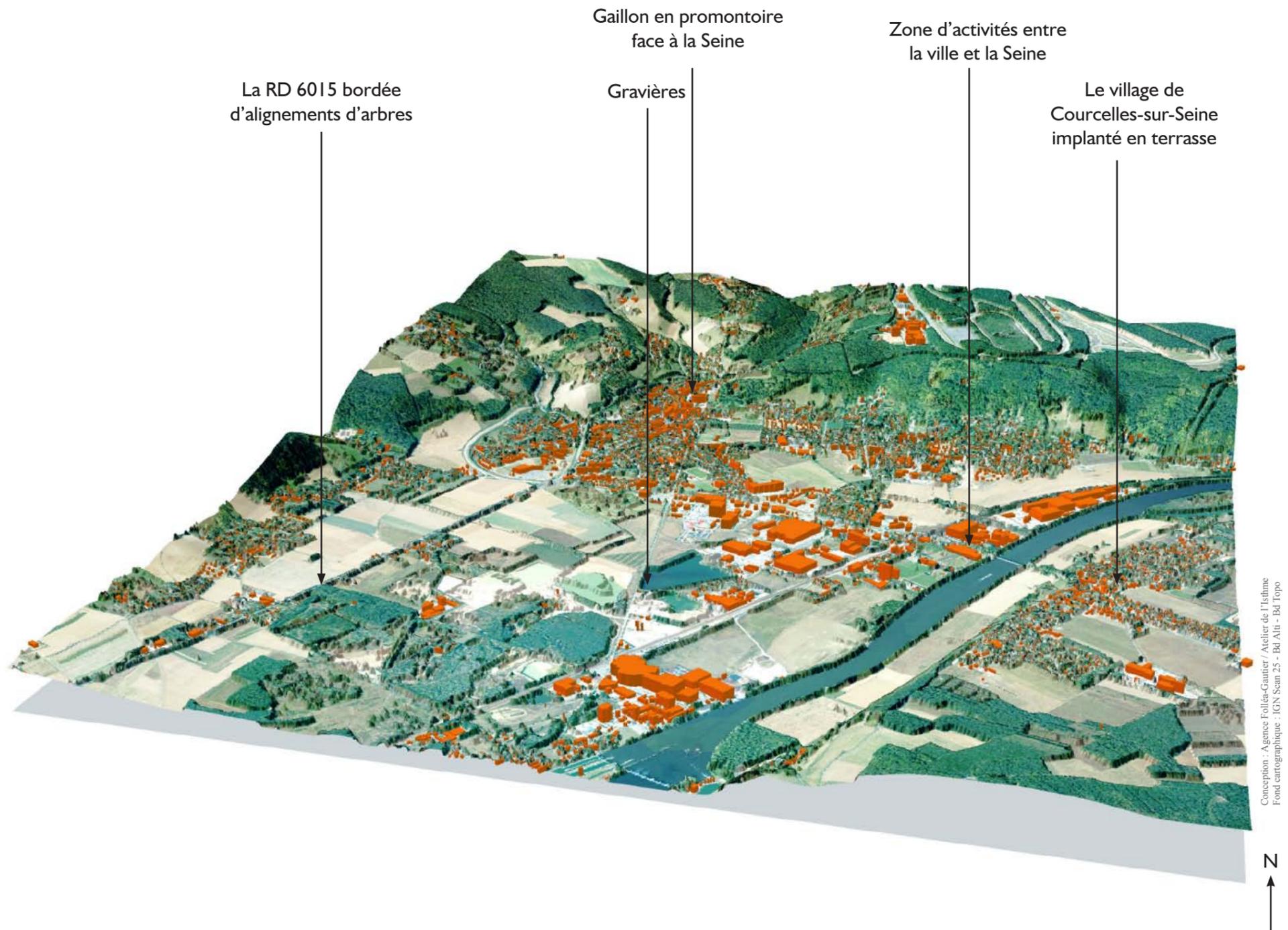
Gaillon, un site bâti accroché au coteau qui progresse dans la plaine

Gaillon a choisi un autre type d'implantation dans la vallée : elle occupe les coteaux à bonne distance du fleuve. Le château autour duquel s'est développée la ville s'accroche sur une pointe du coteau dominant la plaine et la vallée ainsi que toutes les petites vallées affluentes de la Seine. L'extension de la ville a gagné la plaine mais aussi les coteaux festonnés à l'arrière du château. En bordure de Seine et non loin de la gare, la zone industrielle occupe la plaine entre la ville et la Seine.

A l'instar de Vernon, Gaillon et les communes riveraines se développent, créant des faubourgs qui ont tendance à s'étendre le long des routes de la vallée et notamment de la RD 6015.



Le site de Gaillon au début du 20^{me} siècle. (Source : Archives départementales de l'Eure)



Bloc-diagramme du site de Gaillon

LA VALLÉE DE VERNON À GAILLON



Le château de Gaillon : un site emblématique de la vallée. (2009 - commune de Gaillon)

Avec ces différentes extensions dans la plaine et sur les coteaux, la position perchée de la ville d'origine a tendance à s'effacer.

Cependant, bien que très étendue, la ville garde le château Renaissance et son coteau boisé comme élément emblématique dans le paysage de la vallée. Visible depuis la rive opposée, Il s'impose comme un repère dans le territoire, aussi est-il important d'organiser les extensions urbaines en veillant à ne pas affaiblir ce monument dans le paysage.

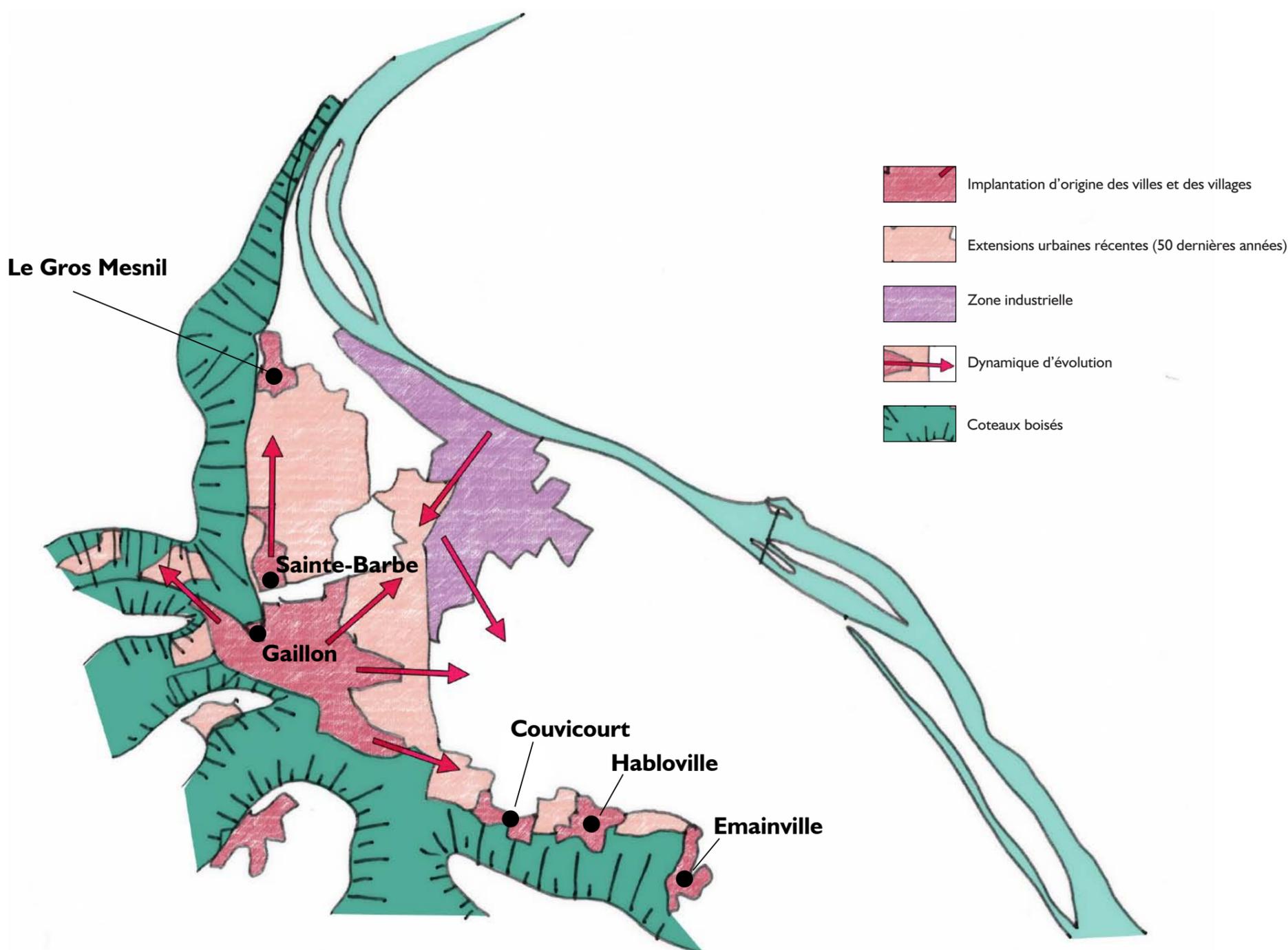


Schéma des dynamiques d'extensions urbaines dans la plaine de Gaillon : les villages se sont rejoints et les tissus bâtis se sont accolés aux zones d'activités. En revanche, les coteaux sont restés non bâtis, maintenant la ville dans son site d'origine.

ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Les dernières parcelles agricoles de la plaine apportent une respiration et une ouverture dans la vallée urbanisée.

Les espaces agricoles de la plaine, des espaces de respiration :

- Maintien et gestion des paysages agricoles proches des villes.
- Préservation de grandes unités d'exploitation sans morcellement.
- Maintien des accès et des dessertes agricoles indépendantes des voies urbaines.

Les structures végétales le long de la Seine :

- Préservation et entretien des arbres formant la ripisylve.
- Maintien d'un recul entre les grandes cultures et le bord de Seine.

Les îles et les petits bras de Seine, des espaces naturels pittoresques :

- Préservation des berges naturelles et de leur ripisylve.
- Gestion par une agriculture soucieuse de la biodiversité.
- Reconquête des espaces naturels sur les îles non exploitées.
- Organisation de l'accessibilité et de l'accueil du public pour quelques unes d'entre elles.
- Entretien des petits bras de Seine.



C'est grâce à la ripisylve que la Seine conserve son image naturelle.

Le site bâti de Gaillon, la silhouette urbaine :

- Repérage des points de vue sur le château, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Préservation du coteau boisé et du parc du château.
- Encouragement à l'entretien et à la réhabilitation.
- Préservation du jardin bas du château contre l'urbanisation, information et animations autour des jardins potagers et fruitiers (marchés, ventes et trocs de graines, ateliers, sensibilisation scolaire...), aide à la plantation et à l'entretien d'essences indigènes ou anciennes.



Une ligne boisée continue qui maintient la ville dans la vallée.

Les coteaux, un cadre vert et boisé :

- Arrêt de l'urbanisation sur les coteaux encore exempts de constructions.
- Lutte contre l'enfrichement qui referme la vallée et fait disparaître les pelouses calcaires, riches en biodiversité.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.
- Préservation des lignes de crêtes boisées.
- Aménagement d'une promenade continue des coteaux.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



L'implantation de la zone industrielle sur les bords de Seine empêche le développement de la ripisylve sur les berges.

La non-accessibilité des berges de Seine :

- Aménagement et valorisation des berges de Seine, mise en place de pontons ponctuels pour s'approcher de l'eau.
- Création de circulations douces et de circuits de randonnées complémentaires.
- Mise en réseau des différents chemins existants et à venir.
- Réouverture des circulations sur les chemins de halage.

La disparition d'espaces non bâti entre les villages:

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages, le long des routes et notamment entre Vernon et Gaillon et sur la rive droite.

Les limites non traitées des extensions urbaines :

- Reconstitution en limite de ville d'espaces de transition accueillant des circulations douces, des jardins ouvriers, etc...



Les coupures d'urbanisation entre les villes sont aujourd'hui très courtes le long des routes principales.



Des quais peu mis en valeur par une chaussée trop large et des clôtures trop opaques.

La relation peu valorisée entre la ville et le fleuve dans le centre de Vernon :

- Diminution de l'impact de la route et des zones de stationnement.
- Transformation en voie urbaine ou en circulation douce.
- Dégagement visuel de la ville sur la Seine.
- Continuité piétonne au bord de l'eau.

L'image dégradée des traversées urbaines par la RD 6015 :

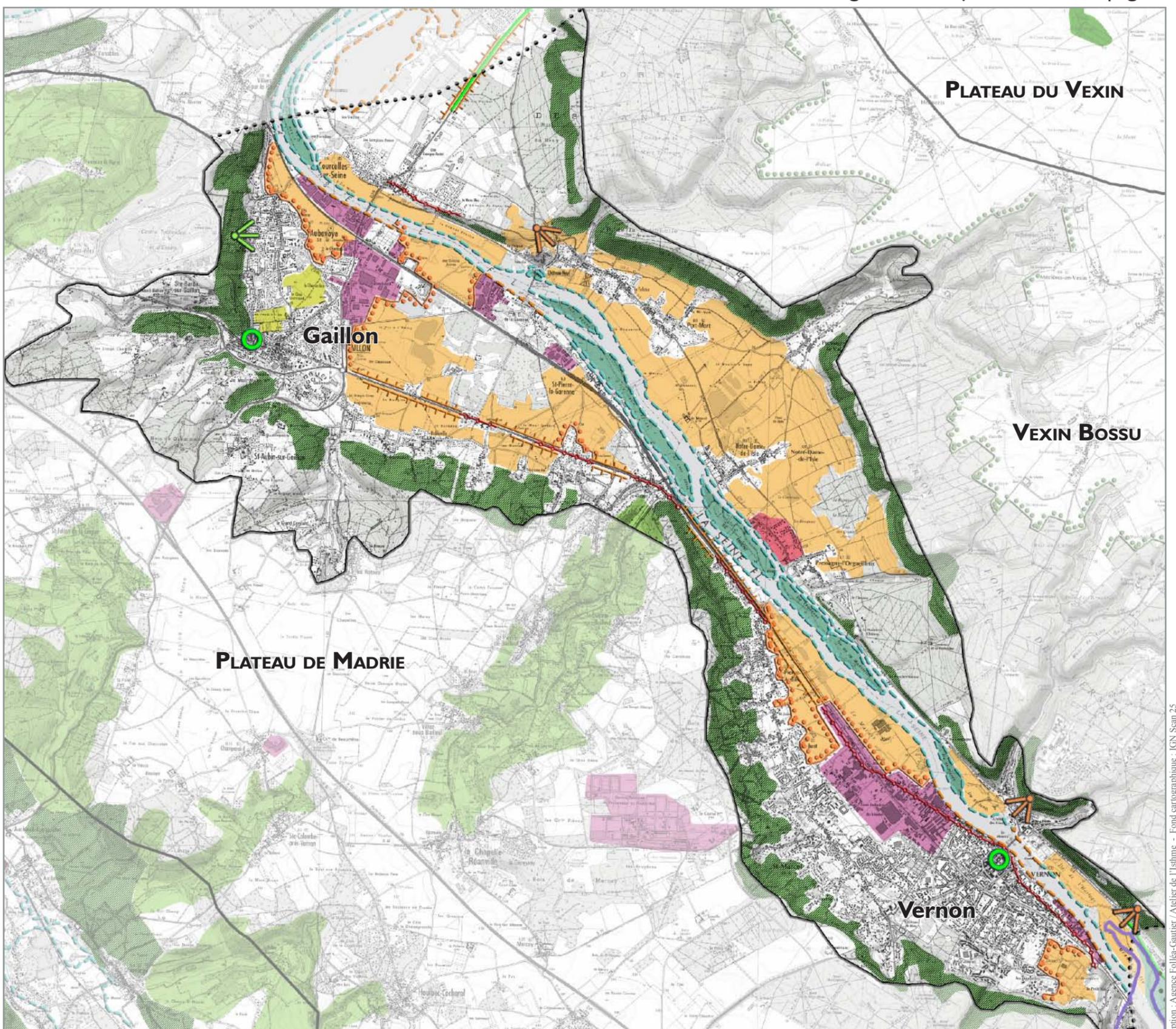
- Requalification des chaussées avec réduction des surlargeurs.
- Traitement différencié des revêtements de sols.
- Création et valorisation des espaces publics.
- Plantations d'arbres.
- Enfouissement des réseaux.
- Revalorisation de clôtures et des accès dans les zones d'activités.
- Réglementation de l'affichage publicitaire.



Une traversée de ville encore trop routière (largeur excessive de la chaussée, réseaux aériens et panneaux publicitaires...).

CARTE DES ENJEUX N°1 : LA VALLÉE DE VERNON À GAILLON

Légende des enjeux en dernière page



0 5 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

